

> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

**Salle de consommation à moindre risque / Avis du Conseil d'Etat
Réactions de Jean-Paul Huchon et Laure Lechatellier**

Selon l'avis du Conseil d'Etat, l'installation à Paris d'une salle de consommation à moindre risque ne serait pas conforme juridiquement à la loi de 1970 sur les stupéfiants.

Jean Paul Huchon et Laure Lechatellier, vice-présidente en charge de l'Action Sociale, de la Santé et du Handicap maintiennent leur soutien à la mise en place de salles de consommation à moindre risque en Ile-de-France.

Pour Jean-Paul Huchon, *« Les salles de consommation à moindre risque sont autant de solutions pour les usagers que pour les riverains. En luttant efficacement contre les scènes ouvertes de drogues, c'est à la fois des politiques de santé publique et de tranquillité publique qui sont menées »*.

« Ma priorité c'est la relance du projet pour qu'il aboutisse rapidement et sereinement. Il en va de la sécurité sanitaire des usagers de drogues et de leurs proches. La loi de 1970, inadaptée aux réalités de notre époque, nous enferme dans une dangereuse hypocrisie, avec un coût non négligeable. Une infection, une hépatite, une contamination par le VIH coûtent davantage à notre société que les politiques de prévention et de réduction des risques qui permettent de les éviter » rappelle Laure Lechatellier.

En plein dans son rôle de soutien aux innovations et aux expérimentations, la Région Ile-de-France est prête à soutenir les salles de consommation à moindre risque. La nouvelle politique régionale de santé, votée le 27 septembre dernier, prévoit, pour toute expérimentation de ces structures, une aide régionale allant jusqu'à 200 000€ pour la construction, l'extension ou l'équipement.

Contact presse : Véronique Lopicard / 01 53 85 74 98